



## Avis D'Attribution Provisoire

Conformément aux articles 85 - 89 -90 - 92 de la procédure d'achat & de procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EPE/SPA ,cette dernière porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la **consultation N°05/EADN/2023** portant sur des formations «**veritas-netbackup, vmware et fortinet** » au profit d'un client (EADN), paru sur le site de l'EADN en date du 12/10/2023.

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Attributaire	Note technique globale (/30 pts)	Note financière (/70)	Note Totale (/100)	MontantEn DA/TTC
SARL FORMINI	25 pts	70 pts	95 pts	7 485 353.40

Pour les soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du Service Contractant, au plus tard **Trois (03) Jours** à compter de la première publication du présent avis sur le site de l'Entreprise, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, et ce conformément à l'article 85 de la procédure d'achat & de procurement de L'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique EADN EPE/SPA.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du Comité des Marchés de l'EADN dans un délai de **Huit (08) Jours** à compter de la première publication du présent sur le site de l'Entreprise  
Tout recours introduit par un soumissionnaire doit compter :

- Les noms (prénom), qualité, fonction, raison sociale et adresse du siège social, et les coordonnées du requérant ;
- Les références et l'objet de l'appel concernée ;
- Un exposé des motifs du recours, daté et signé, accompagné de toutes pièces justificatives.

